EDITION 2016

BRETAGNE/TRES/HAUT/DEBIT/&/SERVICES/NUMERIQUES



Syndicat mixte de coopération territoriale



BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT



COMMERCIALISATION

29/01

Lancement « officiel » de la délégation de service public, en présence de Jean-Yves Le Drian, Président de Mégalis Bretagne, et de Stéphane Richard, Président Directeur général d'Orange //



1er séminaire en ligne sur la facture électronique avec les communes de la Communauté de communes Au Pays de la Roche Aux Fées //







DÉPLOIEMENT FTTH TRANCHE 2

30/08 1er comité de pilotage

Tranche 2 (2016-2018) à Amanlis//

COMMERCIALISATION

03/11

Ouverture à la commercialisation du réseau public régional en fibre optique à Lamballe, en présence de Loïc Cauret, Président de Lamballe Terre et Mer, et de Gwenegan Bui, Vice-Président de Mégalis Bretagne//





ACCOMPAGNEMENT

21/06

1er atelier sur l'ouverture des données publiques à Cesson-Sévigné //

ACCOMPAGNEMENT

15/11

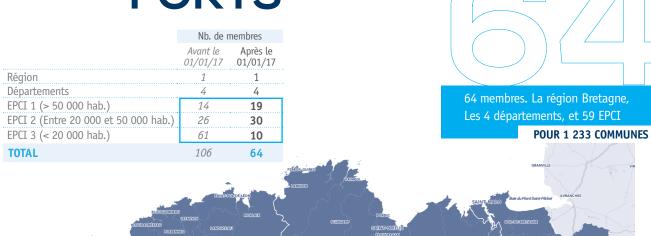
Retours d'expériences des pilotes 100% démat des marchés publics (Pontivy Communauté et Lannion Trégor Communauté) lors du groupe acheteurs à Loudéac //

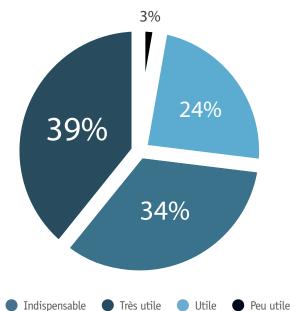


SERVICES NUMERIQUES



MOINS NOMBREUX MAIS PLUS FORTS





L'UTILITÉ DU SYNDICAT MIXTE EST RECONNUE

97% des personnes intérrogées reconnaissent l'utilité du Syndicat mixte Mégalis Bretagne. Ils sont même 73% à le considérer très utile (39%), voire indispensable (34%)

// Enquête auprès de nos membres - Décembre 2016 //

2016 AURA ÉTÉ SANS CONTESTE L'ANNÉE DE LA CONSOLIDATION

d'un certain nombre de chantiers portés par le Syndicat mixte Mégalis Bretagne.

D'abord, **le bouquet de services numériques**, qui s'appuie désormais sur une plateforme mutualisée robuste et fiable, est de plus en plus utilisé par les collectivités bretonnes. Fin 2016, ce sont désormais **plus de 1 000 communes qui ont signé** la convention d'accès aux services (+33% par

rapport à 2015), soit plus de 80% des communes bretonnes. Et les usages des services progressent également, préparant notamment les futures obligations réglementaires. Le modèle économique, adopté en 2015, basé sur une contribution forfaitisée et mutualisée au niveau de l'EPCI, a joué un effet d'entraînement significatif, au même titre que les actions d'accompagnement réalisées au plus près des préoccupations des collectivités.

C'est sur ces bases solides et ces premiers résultats encourageants que le Syndicat mixte peut regarder avec confiance les nouveaux défis qu'il aura à relever. La gestion des données numériques (depuis la production jusqu'à l'archivage en passant par l'échange, la circulation, la validation, l'ouverture...) est sans aucun doute une des problématiques au cœur des nouvelles intercommunalités recomposées, et le Syndicat mixte se met d'ores et déjà en capacité d'accompagner ces dernières dans ces transformations, en privilégiant comme toujours mutualisation, efficacité et solidarité territoriale.

Quant au projet **Bretagne Très Haut Débit**, la première tranche de travaux (2014-2016), conformément au calendrier initial, est en cours d'achèvement, permettant prochainement à plus de 70 000 foyers, entreprises et sites publics, situés sur les 32 zones concernées, d'accéder au très haut débit internet à travers un nouveau réseau en fibre optique.

Vice

Sur la base de ce premier retour d'expérience riche en découvertes et recherche de solutions, le chantier s'accélère avec le lancement de la deuxième tranche de travaux (2016-2018) sur 100 zones concernant 170 000 locaux.

De même, le choix, début 2016, de confier, pour une durée de 17 ans, à THD Bretagne, filiale d'Orange, l'exploitation et la commercialisation du réseau public régional de fibre optique a constitué une étape importante. L'engagement d'un premier Fournisseur d'Accès Internet permet aujourd'hui de compter près de 2 000 abonnés bretons bénéficiant de services très haut débit fibre optique dans des villes moyennes et des zones moins denses.

Parallèlement aux chantiers engagés pour cette première phase (2014-2018), il faudra, au cours de l'année 2017, identifier collectivement les priorités pour la prochaine phase du projet (2019-2023), en gardant la même ambition de **raccorder 100% des foyers bretons à la fibre optique avant 2030** et de maintenir le déploiement équilibré sur nos territoires.

Les recompositions territoriales, intervenues au 1er janvier 2017, voient une grande partie des membres du Syndicat mixte agir désormais sur des territoires élargis. Ces consolidations vont sans aucun doute encourager les collaborations avec le Syndicat mixte sur des projets ambitieux au service du développement et du rayonnement de la Bretagne.

Jean-Yves Le Drian, Président de Mégalis Bretagne



BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT

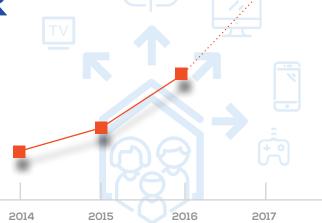
LA FIBRE OPTIQUE:
UN INVESTISSEMENT
POUR L'AVENIR

Sur les 3 dernières années, la consommation de données a triplé sur l'ensemble des réseaux fixes.

// Hausse du nombre d'internautes par foyer // Usages simultanés sur une même connexion // Progression du taux d'équipement // Développement des usages (TV, musique, Jeux en ligne, cloud privés,...) // Télétravail // Services administratifs en ligne // Usages e-santé // e-éducation

Seule la fibre est en capacité d'apporter le très haut débit nécessaire pour répondre au développement des usages d'aujourd'hui et de demain.

En cohérence avec le choix fait par les principaux opérateurs nationaux dans les zones d'initiative privée.



C'avantage qu'une technologie, le FttH (Fibre to the Home) constitue une infrastructure, à ce jour la seule permettant une véritable évolutivité dans le temps des débits »

// Source : Arcep 2017 //

UN NOUVEAU RÉSEAU À CONSTRUIRE...

En dehors des zones d'initiative privée, les collectivités bretonnes ont décidé de déployer un nouveau réseau en fibre optique, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à Megalis Bretagne.





Le déploiement de la fibre optique s'appuie le plus souvent sur des infrastructures existantes : Aérien / souterrain

UN PROJET AU LONG COURS

PHASE 3 / 2024-2030 /

628 000 foyers, entreprises et sites publics



PHASE 2 / 2019-2023 /

EN COURS DE DÉFINITION
400 000 foyers, entreprises et sites publics



PHASE 1 / 2014-2018 /

TRANCHE 1 / 2014-2016 /
FIN DU DÉPLOIEMENT ET OUVERTURE
À LA COMMERCIALISATION
32 zones - 70 000 foyers, entreprises
sites publics concernés

TRANCHE 2 / 2016-2018 /
LANCEMENT DES ÉTUDES
100 zones - 170 000 foyers, entreprises
et sites publics



JUSQU'AU RACCORDEMENT DES ABONNÉS

THD Bretagne exploite le réseau et le commercialise aux Fournisseurs d'accès internet





Entreprises Sites publics

Les Fournisseurs d'accès internet (FAI) offrent leurs services aux foyers, entreprises et sites publics





LA GEȘTION DES DONNÉES AU CŒUR **DU 100% DEMAT**



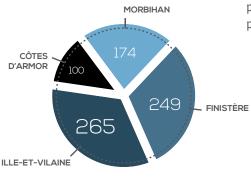
Accompagner les collectivités dans leur transformation numérique en mettant l'accent sur la gestion de leurs données et en les aidant à respecter les obligations réglementaires à venir.

VOUS ACCOMPAGNER DANS LE RESPECT DES OBLIGATIONS RÉGL

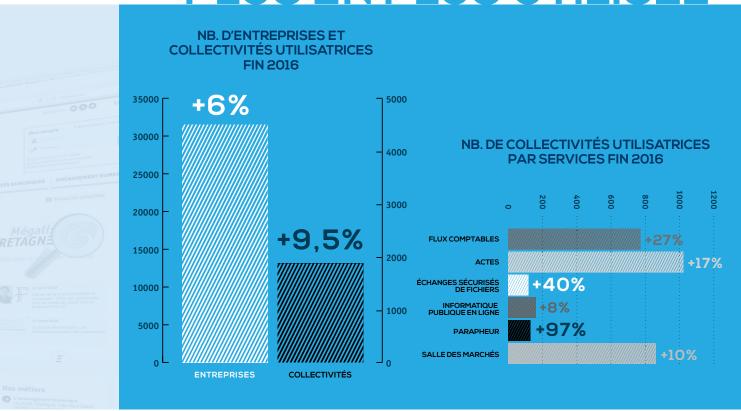
2016: Près de 12 000 tickets traités

Nb. d'agents formés par département

Janvier 2017 : facture électronique pour les grandes entreprises et les personnes publiques



LA PLATEFORME RÉGIONALE DE PLUS EN PLUS UTILISÉE



EMENTAIRES

Janvier 2018 : facture électronique pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI)

Mai 2018: obligation de désigner un délégué à la protection des données à caractère personnel

Octobre 2018: obligation d'échanges dématérialisés dans le cadre des marchés publics

Octobre 2018 : obligation de publier les données essentielles des marchés publics

Novembre 2018 : dématérialisation de l'échange de données d'état civil pour les communes qui ont ou ayant eu une maternité

Open data : obligation d'ouvrir les données publiques

Janvier 2019 : facture électronique pour les petites et moyennes entreprises (PME)

Janvier 2020 : facture électronique pour les micro-entreprises



UNE ORGANISATION ADAPTÉE AUX ENJEUX

// LES INSTANCES

COMITÉ SYNDICAL

Chacun des **64 membres** désigne un ou plusieurs délégués. Le Comité Syndical délibère sur les grandes orientations du Syndicat mixte. Il élit le Président

BUREAU SYNDICAL

20 membres, dont le Président du Syndicat mixte et un maximum de **9 Vice-Présidents**Le Bureau règle, par ses délibérations, l'ensemble des affaires du Syndicat mixte, sauf celles expressément attribuées au Comité syndical ou au Président du Syndicat mixte

LES COMMISSIONS

Chaque délégué siège au Comité syndical du Syndicat mixte, qui se réunit au moins trois fois par an et participe aux travaux des cinq Commissions.

COMMERCIALISATION, EXPLOITATION ET COHÉRENCE RÉGIONALE DES DÉPLOIEMENTS

PROGRAMMATION ET FINANCEMENT

INTERVENTION EN PROPRE DES OPÉRATEURS PRIVÉS

INGÉNIERIE ET RÉALISATION DÉVELOPPEMENT DES USAGES DU NUMÉRIQUE ET DE L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

// L'ÉQUIPE

DIRECTION GÉNÉRALE

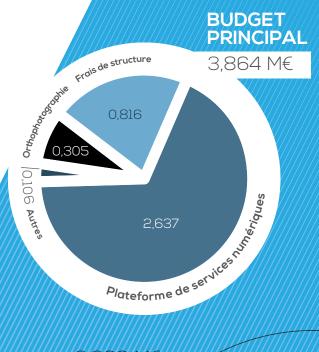
DIRECTION MODERNISATION DES ADMINISTRATIONS & SERVICES NUMÉRIQUES

PÔLE GESTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION DIRECTION PROJET BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT

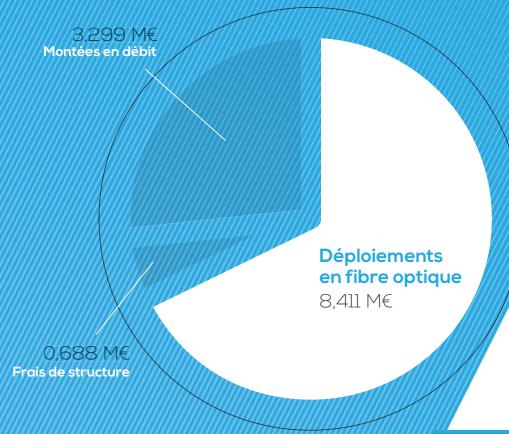
> PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER







COMPTE ADMINISTRATIF 2016



12,398 M€

BUDGET ANNEXE Bretagne Très Haut Débit



Plus d'informations sur Mégalis bretagne

www.megalisbretagne.org



